



Non paiement de la pension alimentaire

Par **alsa973**, le **27/08/2012** à **18:24**

Bonjour,

un jugement de divorce a été rendu en décembre 2008 mon ex mari doit me verser une pension alimentaire pour nos deux enfants. A ce jour il n'a pas réévalué la PA et depuis 1 mois il ne me la verse plus que partiellement de plus je ne sais pas où il vit en France ou Brésil..

Comment puis-je récupérer les sommes qu'il me doit et comment faire pour que la pension alimentaire soit saisie directement sur sa retraite (retraité de la gendarmerie)

Par **cocotte1003**, le **27/08/2012** à **20:12**

Bonjour, vous avez 5 ans uniquement pour récupérer les sommes d'indexation et de non-paiement de la pension, il vous faut aller voir un huissier, avec votre jugement et si possible les références bancaires de votre ex, pour faire saisir son compte. Les frais d'huissier sont à la charge du débiteur, cordialement

Par **alsa973**, le **27/08/2012** à **21:37**

merci beaucoup